

Le Conseil des jeunes va se mettre en place !

Vous allez trouver au verso de ce TIC' tout le détail de la démarche. Prenez note dès maintenant des échéances

importantes. Venez nombreux à la réunion d'information du 16 janvier. Pour se présenter à cette élection, nos jeunes concitoyens mineurs devront avoir préalablement obtenu l'autorisation de leur responsable légal. La présence des parents à cette première réunion d'information est donc fortement recommandée.

Je suis particulièrement attaché à la réalisation de ce projet qui va permettre à nos jeunes de s'impliquer concrètement dans la démocratie locale et véritablement assumer leur propre citoyenneté. Ils pourront aussi se préparer à prendre le relais de leurs aînés.

Appel aux entreprises, artisans et services

Depuis plusieurs années nous avons régulièrement des demandes de la part des entrepreneurs locaux pour **renforcer la diffusion de leur activité** dans nos propres supports de communication (TIC', bulletin, site Internet).

Les élus sont évidemment favorables à la promotion de l'économie locale. Cependant cela n'est pas simple. Et avant toute décision nous devons d'abord bien identifier les demandes (nombre, forme, fréquence, support, etc.).

Ce sera l'objet de la **réunion du 18 décembre à 20h30 (en mairie)**. Nous avons déjà envoyé une invitation aux acteurs économiques déjà répertoriés dans la commune. Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu cette invitation, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Effacement des réseaux aériens

La tranche comprend les rues : Des Négociants et La Croix Crosson.

Ces travaux sont prévus pour une **durée d'un mois à partir du 11 janvier 2016**.

Cela va occasionner quelques inévitables problèmes de stationnement. Nous pourrions ensuite réaliser le plateau ralentisseur qui finira d'assurer la sécurité devant l'école.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et je vous donne rendez-vous à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux : **dimanche 17 janvier 2016 à 11h**

Le Maire
René SAUDRAIS

MARCHÉ DE NOËL
1ère édition

Vendredi 18 décembre 2015

**à l'école de Trévérien
de 17h00 à 22h00**

ENTRÉE LIBRE

**AVEC BOURSE
AUX JOUETS**

☎ : 06.03.31.82.41 – elsa@ape-treverien.fr



Conseil

Municipal

Des Jeunes



Dates à retenir :

► **Samedi 16 janvier** de 11h à 12h

Réunion d'information en Mairie (à l'intention des parents et des jeunes).

Précisions sur les modalités d'inscription des électeurs et de désignation des candidats au **CMJ**

► **samedi 30 janvier 2016**

Date limite du dépôt des inscriptions et des candidatures

► **Du samedi 06 février au 21 février**

Affichage des programmes et des projets électoraux

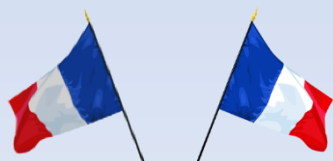
► **samedi 27 février**

Elections en Mairie de 09h à 13h.

Dépouillement de 13h à 14h

► **Samedi 12 mars**

Installation du **CMJ** par le Maire et les élus



Le Conseil Municipal des Jeunes

C'est quoi ?

Le conseil municipal des jeunes offre aux jeunes de Trévérien l'occasion et les moyens de s'impliquer dans la vie de la commune :

- ☺ S'exercer à la citoyenneté
- ☺ Construire des projets et les voir se réaliser
- ☺ Rencontrer d'autres jeunes
- ☺ Etre écouté par les adultes

C'est qui ?

15 jeunes Conseiller(ère)s municipaux ayant **entre 11 et 17 ans** en 2016.

Ils seront élus pour un mandat d'un an. Les jeunes ayant **entre 8 et 17 ans** en 2016 pourront voter.

Les Conseiller(ère)s seront les porte-paroles de la jeunesse : ils écouteront, débattront, proposeront, informeront et décideront.

Comment ça marche ?

Les jeunes élus vont choisir les thèmes qui les intéressent et définir les projets qu'ils souhaitent mener. Chaque mois ils pourront en débattre en Conseil afin de confronter leurs idées et ajuster leurs projets à la réalité concrète.

Comment faire ?

Si tu veux te présenter au **CMJ**, dépose ta candidature en mairie au plus tard le 30 janvier 2016.

o o o

Renseignements complémentaires :

Mairie de Trévérien - ☎ 02.99.45.60.02 - Email : mairie-teverien@orange.fr

Adjointe référente : Manuela LEMAITRE